

307

**EEMAN** (*Achille-Albert*), Membre de la Chambre des représentants (Gand, 5.9.1852 — Le Caire, Égypte, 14.2.1920). Fils d'Achille, bâtonnier de l'Ordre des avocats à Gand.

Avocat et juge de paix, membre du conseil de discipline de l'ordre des avocats près la cour d'appel de Gand, élu bâtonnier en 1893 malgré son jeune âge, Eeman fut envoyé à la Chambre des Représentants en 1886 par les électeurs catholiques de l'arrondissement de Gand-Eccloo. Il participa de façon particulièrement active aux travaux de cette assemblée.

En séance du 13 février 1895, il était choisi avec vingt autres députés pour constituer une commission dite des XXI, chargée d'examiner le projet de loi approuvant la cession du Congo à la Belgique.

Eeman était chevalier de l'Ordre de Léopold et porteur de la Croix civique pour acte de courage et de dévouement.

4 février 1953.

[J. J.]

Marthe Coosemans.

*Mouv. géog.*, 1895, p. 49. — F. Livrauw et A. Henry, *La Chambre belge en 1894-98*, Coll. nation., Schepens, Brux., p. 325.